



DÉCALU 26

SUPER DÉCAPANT RÉNOVATEUR DES SURFACES ALUMINIUM NON ANODISÉES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide
Densité : 1,12 +/- 0,03
Odeur : piquante
Couleur : incolore
pH : 4 +/- 0,5
Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

DÉCALU 26, élaboré à partir de composés alcoolisés spéciaux, d'acide minéral, d'agents mouillants spécifiques a une action déterminante sur les graisses d'origine minérale, végétale ou animale qui disparaissent immédiatement au contact du produit.

Avantages : ce décapant est totalement éliminable à l'eau. Il élimine les oxydations et les salissures routières les plus tenaces, rend l'aspect du neuf aux surfaces traitées et revalorise le matériel. La durée de main d'œuvre d'entretien est réduite au minimum et le nettoyage de toutes surfaces en aluminium est facilité.

Domaines d'utilisation : **DÉCALU 26** apporte une solution pour l'entretien toujours difficile des bennes aluminium, bennes à ordures et du matériel routier. Peut s'utiliser également pour la remise en état de tout le matériel de transport en aluminium.

Utilisation de DÉCALU 26 suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Entretien en pulvérisation.	De 10 % à 30 % dans de l'eau.	Pulvériser DÉCALU 26 à l'aide d'un PA8A/A , laisser agir quelques minutes. Rincer à l'eau sous pression pour obtenir un aspect satiné des surfaces traitées. L'essuyage n'est pas nécessaire.
Entretien en manuel ou balai brosse.	De 10 % à 30 % dans de l'eau.	À l'aide d'un balai brosse. Frotter jusqu'à élimination des salissures. Rincer à l'eau sous pression pour obtenir un aspect satiné des surfaces traitées. L'essuyage n'est pas nécessaire.
Rénovation de matériel en pulvérisation, en aspersion, en manuel.	De 20 % à 50 % dans de l'eau.	Laisser agir quelques minutes. Rincer à l'eau sous pression pour obtenir un aspect satiné des surfaces traitées. L'essuyage n'est pas nécessaire.

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère acide du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents alcalins. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Recommandations : ne pas appliquer **DÉCALU 26** sur des surfaces ou matériels anodisés. Porter des gants et un vêtement de protection approprié. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.